

Procès-verbal de la commission de quartier du 10 novembre 2015

Heure : 18 h 15 → 20 h

Lieu : Plaine de Liverpool, salle polyvalente (antenne de quartier du CQD Compas)

Présences :

Membres : Katrien Ruysen (Commune d'Anderlecht, Service Prévention), Nathalie Bockstal (habitante, rue de Liverpool), Érica Houtreille (remplaçante de Barbara Tomson, Réseau habitat, CRU), Nicolas De Beer (Région, Direction de la Rénovation urbaine) et Cindy Vandeweyer (VGC).

Animation et compte-rendu : Stéphane Hiligsmann (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine) et Eric De Swaef (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine).

Invitée : Francesca Pedroni (Suède 36, bureau chargé de l'étude relative au réaménagement de l'espace public situé entre les stations de métro Clemenceau et Delacroix)

Ordre du jour :

1. Réponse de la Région au sujet de la demande de 2^{ème} modification de programme ;
2. Projet de 3^{ème} modification de programme ;
3. Scénarios de développement de l'espace public compris entre les stations de métro Clemenceau et Delacroix.

Compte-rendu¹ :

1. Réponse de la Région au sujet de la demande de 2^{ème} modification de programme

Le projet de modification de programme dont nous avons parlé en mai a été approuvé par le Conseil communal en juin et le Gouvernement régional en août.

Pour rappel, voici les principaux changements apportés au programme :

- augmentation du budget du projet de réaménagement du site Desmedt ;
- abandon du projet de jardin de toiture sur le n°1-21 de la place Lemmens ;
- intégration d'un projet de local communautaire au n°10 de la rue Haberman ;
- augmentation du budget du projet d'ISP via la rénovation de logements communaux ainsi que de celui d'antenne de quartier et de dynamique participative ;
- réduction du budget des projets socio-économiques portés par les autres services communaux que la Rénovation urbaine ;
- intégration d'un budget pour l'engagement d'un architecte afin d'augmenter les chances de réussite des opérations immobilières.

1. Les remarques des membres de la Commission sont écrites en italique

2. Projet de 3^{ème} modification de programme

Le projet de 3^{ème} modification concerne uniquement le réaménagement du site Desmedt, le projet phare du contrat de Quartier Durable Compas. Le texte de cette opération est modifié afin de rendre possible la sollicitation du budget du contrat de Quartier Durable Compas pour l'achat du site au cas où le « fonds Beliris spécial acquisitions foncière » ne serait pas disponible dans un délai acceptable, avant le 31 mars 2016. Les négociations avec le propriétaire sont en cours depuis plus de 2 ans et il est indispensable de pouvoir avancer dans ce dossier à court terme afin de conserver sa confiance.

Une des conséquences serait que l'aménagement de la partie nord du site ne pourrait être financé dans le cadre du CQD Compas. En effet, le coût de l'acquisition a été estimé à près de 3.125.000 euros, montant nécessaire à l'aménagement de la partie nord. Des pistes de financement existent, notamment le Contrat de Rénovation Urbaine n°5 ou la Politique des Grandes Villes mais il n'y a aucune certitude quant à l'intégration de cet aménagement à ces programmes d'investissement.

Pourquoi le « fonds spécial acquisition foncière » n'est toujours pas disponible ?

En 2013, lorsque le programme a été élaboré, il était prévu que cet achat soit financé avec ce fonds qui était crédité de plus de 40 millions d'euros. En 2014, Il y a eu un changement de majorité au niveau fédéral suite aux élections de mai. Depuis lors, ce fonds est gelé. Beliris nous explique que nous devons attendre un accord sur le nouveau programme d'investissement (avenant 12) avant de pouvoir solliciter officiellement ce fonds. Nous attendons depuis plus d'un an et aucune date butoir n'est fixée.

Il est regrettable qu'un changement de majorité politique entrave le bon développement d'un projet lancé au préalable.

Est-ce que le fonds Beliris qu'il est prévu de solliciter pour l'acquisition ne pourrait pas être utilisé plus tard pour l'aménagement de la partie nord ?

Non, il s'agit d'un fonds réservé à l'acquisition foncière.

Afin d'avoir une chance de respecter les délais du contrat de quartier, le marché d'architecture pour l'aménagement de la partie sud a été lancé. Quinze candidatures ont été reçues. Elles sont en cours d'analyse.

Quel sera l'affectation de la partie sud ?

Logements, ateliers artistiques, salle polyvalente et hall d'exposition.

Et de la partie nord ?

Logements, bureaux, salles de cours, cafétéria et studios.

Les deux parties forment un grand équipement socio-culturel. La répartition spatiale des différents type de locaux a été réalisée sur base des caractéristiques des bâtiments existants. Le programme a été composé principalement sur base des besoins des associations qui utilisent actuellement le Curo-Hall. Toutefois, à ce stade, aucune décision n'a été prise au sujet des organismes qui occuperont de façon temporaire ou permanente ces futurs locaux communaux.

3. Scénarios de développement de l'espace public situé entre les stations de métro Clemenceau et Delacroix.

Les scénarios ont été développés sur base d'un diagnostic reposant notamment sur une enquête de terrain (une cinquantaine d'usagers de l'espace ont été interrogés) ainsi qu'un atelier de travail réunissant quelques riverains et acteurs locaux (Commune, Abattoir, commerçants...).

Les principaux enseignements du diagnostic sont les suivants :

- il manque des poubelles (la propreté est à améliorer), de la végétation et du mobilier urbain (des jeux en particulier) ;
- la voiture est envahissante les jours de marché (parking sauvage) et la circulation y est difficile (chaussée de Mons en particulier) ;
- la signalétique est mauvaise en ce qui concerne le parking des abattoirs et les zones de livraisons ;
- il n'y a pas de place de référence à Cureghem.

Le parking des abattoirs est souvent complet.

Les jours de marché, il est complet mais pas le reste de la semaine. Or, il offre 500 places et le stationnement n'y coûte que deux euros par jour.

Les objectifs de l'aménagement seront les suivants :

- création d'un nouveau pôle ;
- création d'emplois ;
- renforcement de l'identité du lieu ;
- répondre aux besoins des usagers (Abattoir notamment) mais aussi des habitants ;
- améliorer les liaisons entre les espaces qui entourent le périmètre d'intervention ;
- intégrer plus de végétation et de mobilier urbain ;
- apaiser la circulation automobile.

Trois scénarios de développement ont été développés avec ces constantes.

Dans le premier scénario (projet à court terme), les échoppes sont toujours présentes et la circulation automobile dans les deux sens est conservée sauf pendant le marché où la rue est mise à sens unique (fermeture de la rue au flux automobile venant du pont). La bande de stationnement du côté des abattoirs est supprimée et du mobilier urbain y est

installé. Des éléments verticaux colorés sont disséminés sur l'espace et ses alentours directs afin d'y suggérer des parcours.

Dans le deuxième scénario (interface), la rue Ropsy Chaudron est à sens unique (fermeture de la rue au flux automobile venant du pont) de façon permanente et constitue un espace partagé. Il y a une intervention sur le sol afin de mieux structurer l'espace et des plantations sont réalisées, en particulier dans la continuité de la future promenade verte.

Dans le troisième scénario (Grand-place de Cureghem), la rue Ropsy Chaudron devient piétonne entre la rue Jean Ruhl et la chaussée de Mons. L'espace reste toutefois accessible aux véhicules de livraison pendant certaines heures de la journée. Les principes d'aménagement (traitement du sol, implantation de mobilier et de végétation) sont étendus à tout le site des abattoirs.

Ces trois scénarios peuvent constituer les trois phases d'un projet à long terme.

Vu les activités qui ont lieu actuellement dans le quartier, l'import-export de voitures par exemple, une mise à sens unique de la rue Ropsy Chaudron paraît-elle difficilement réalisable ?

Les pouvoirs publics ont le projet de déplacer les activités d'import-export dans l'avant-port de la Région.

Depuis plus de 30 ans, on parle de ce projet mais elles sont toujours dans le quartier.

Des contraintes en matière de circulation pourraient peut-être accélérer le déménagement escompté.

Dans le quartier, il y a déjà beaucoup de rues à sens unique. S'il y en a encore davantage, cela va devenir très difficile de rentrer chez soi.

Des alternatives sont possibles pour les différents itinéraires. Bruxelles Mobilité est en train de les analyser. Une étude approfondie de mobilité devrait être réalisée à l'échelle de la Région afin de mieux cerner l'impact des mesures proposées. Le scénario à court terme serait intéressant dans cette perspective car il permettrait de faire des tests avant de réaliser des aménagements pérennes.

Quel est l'état d'avancement du Masterplan d'Abattoir ?

Il est en cours de réalisation. Le Foodmet est opérationnel. Un nouvel abattoir va être construit au nord du site. Les échoppes devraient être démolies en 2018.

Qu'est-ce qui est proposé pour la traversée de la chaussée de Mons à hauteur de la station de métro Clemenceau ?

On pourrait fermer ce tronçon de la chaussée de Mons les jours de marché ou déplacer le feu rouge du carrefour avec la rue Ropsy Chaudron au niveau de ce croisement.

Notons que Bruxelles Mobilité réfléchit à l'idée de fermer la station de métro Clemenceau les jours de marché. Mais avant de pouvoir le faire, il faudrait réaménager la station de métro Delacroix afin de la rendre plus pratique. Le projet est en cours de conception. Une première esquisse devrait être communiquée dans le courant du mois.

Quid du projet de tunnel au dessous de la chaussée de Mons ?

Cette idée a été mise entre parenthèse par Bruxelles Mobilité. C'est le réaménagement de la station Delacroix qui est privilégié.

Un permis a été demandé par Bruxelles Mobilité afin d'installer des portiques et d'ouvrir davantage la station de métro Clemenceau au niveau de la chaussée de Mons. Avez-vous été consulté à ce sujet ?

Non car il s'agit d'un projet qui était en cours avant le début de cette étude.

L'avis de la commission de concertation est majoritairement défavorable au sujet de ce projet.

Le Collège doit maintenant trancher au sujet d'un scénario. Les scénarios dont nous venons de parler viennent de leur être présentés. L'idée d'une grande place piétonne est loin de faire l'unanimité. Il est probable qu'on s'oriente vers un scénario différent.

La Région a aussi des réserves par rapport à ce scénario.

Divers (état d'avancement des autres opérations)

Le Collège n'a pas encore désigné de candidat pour l'occupation du rez-de-chaussée du n°4 de la place Lemmens. L'idée qui a reçue le plus d'enthousiasme est celle de RED/Laboratoire pédagogique (espace décloisonné ayant principalement la fonction de bibliothèque) mais le volet financier de leur candidature est faible. Il se pourrait qu'aucun candidat ne soit désigné à ce stade et qu'on lance le marché d'architecture avec un programme de salle polyvalente.

Il est dommage que l'asbl qui avait proposé d'y réaliser un salon de coiffure social aie retiré sa candidature.

L'idée de RED est intéressante. Le problème est que le mode de gestion proposé semble utopiste.

Si aucune ASBL n'est désignée pour une occupation permanente avant l'inauguration des nouveaux aménagements, ils seront gérés par la Commune.

Pour l'aménagement de la crèche au n°20 de la rue de la Poterie, le marché d'architecture

a été lancé. Six candidatures ont été reçues. Les cinq meilleurs candidats ont été invités à introduire une offre pour lundi 23/11 au plus tard. L'objectif est de désigner un architecte avant la fin de l'année.

Les études de sol sont en cours au n°44 de la rue Abbé Cuylits. La reconnaissance de l'état du sol a identifié une pollution. Elle doit être précisée par un complément d'étude.

Le chantier de rénovation du n°10 de la rue Haberman a commencé. Il s'agit d'un projet porté par l'ULAC (emphytéote) avec un soutien du CQD Compas de près de 85.000 euros (coût des travaux relatifs au local communautaire).

Le plan de gestion du coin propreté a été approuvé par la Région, la clause suspensive est donc levée. Les travaux de nettoyage et de réaménagement du site de la pépinière de la Rosée ont commencé afin de pouvoir l'accueillir. Les nouveaux aménagements devraient être inaugurés au mois de janvier. Le coin propreté sera ouvert mardi, mercredi et jeudi après-midi ainsi que vendredi et samedi matin.

Maks sera sollicité pour la mise à jour du programme (version complète et résumée).

Le trottoir de la rue Memling a été rénové par la Régie des quartiers dans le cadre de son projet d'ISP. Notons aussi qu'elle cette ASBL a participé activement au réaménagement de la pépinière de la Rosée.

La tente mobile est installées tous les dimanches dans la plaine de Liverpool. Grâce à cette activité, cet espace est rendu accessible au public le dimanche après-midi.

Buurtsport a été particulièrement actif dans le courant de l'été.

Mallorie a démissionné de son poste de responsable de l'antenne de quartier et de la dynamique participative. Sa remplaçante devrait commencer au mois de décembre.

Le règlement du budget participatif a été rediscuté au mois de septembre (deux ateliers ont été organisés). Il a subi quelques légères modifications. Plus de 50.000 euros seront mis à la disposition de ce budget en 2016. Une foire aux idées sera organisée en janvier.

L'architecte devrait être entré en fonction au mois de décembre.

Est-ce que la personne qui s'occupe du projet de coordination ISP et plateforme employeurs est toujours en fonction ?

Oui, il vient de gérer la réédition du guide de l'emploi. L'appel à projet ISP devrait être lancé au début de l'année prochaine. Le budget n'a pas encore été défini. Il devrait avoisiner les 100.000 euros.

Les autres agents communaux subventionnés dans le cadre du CQD Compas sont toujours en fonction également.

Dans le cadre de Compas en santé, notons qu'une journée du volontariat a été organisée dans la plaine de Liverpool.